

L'ABEILLE.

CONTINUATION.

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement n'est arrêté, à moins que les arrenges ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention, par écrit au bureau de l'ABEILLE, huit jours avant l'exécution du semestre courant.

Les avis sont publiés en français et en français, à raison d'une page par carte de chaque langue pour la première inscription, et 30 cents pour les insertions suivantes. La carte est de 12x17 lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'ils soient arrêtés, aux frais de ceux qu'ils ont envoyés.

On prend des abonnements à l'année, pour donner les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour l'abonnement ne sera reçu si moins qu'un mille francs soit chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées aux Editions doivent être adressées dans le cas où elles sont nécessaires à la poste.

POUR VOS AFFAIRES, NATCHITOCHE.

et les Particularités.

LE BRUIT DE LA CHASSE.

ELÉPHANT.

ELÉPHANT.